



**Ardèche**  
LE DÉPARTEMENT



## Compte-rendu du COFIL du site Natura 2000 Tourbières du plateau de St Agrève

Vendredi 8 octobre 2021 à St Agrève

**Le diaporama diffusé le jour du COFIL et le rapport d'activité 2021 sont téléchargeables à la fin de la page Internet dédié au site Natura 2000 de Saint -Agrève que vous pouvez trouver sur le site Internet du Parc des Monts d'Ardèche en cliquant sur les onglets suivants : « Les actions du Parc », « Préservation de la biodiversité », « Natura 2000 et les ENS... » puis « Le site Natura 2000 des tourbières... » ou en cliquant sur le lien suivant :**

<https://www.parc-monts-ardeche.fr/les-actions-du-parc/biodiversite/natura-2000-et-les-ens-dans-le-parc-des-monts-dardeche/n2000-tourbieres-du-plateau-de-st-agreve/>

Le présent compte rendu reprend l'ordre du jour complété d'un relevé de décisions. La feuille de présence est en annexe.

### **1- Bilan de l'animation de l'année 2021**

Mr Jean-Pierre Anchisi, en tant que Président du site N2000, accueille et remercie l'ensemble des participants au COFIL. Il rappelle que le territoire présente des enjeux importants tels que la préservation de la ressource en eau, de la faune et de la flore. Les zones humides et donc les tourbières sont des alliées pour faire face au changement climatique. Il donne ensuite la parole à Mr Villemagne maire de Saint-Agrève qui exprime la volonté de la commune de mettre en valeur le lac de Véron et de sauvegarder notre environnement. Un tour de table de présentation est ensuite réalisé puis le chargé de mission commence sa présentation.

Un doute est émis concernant la présence de l'Urticulaire vulgaire. G.Choisnet confirme qu'il s'agit de l'Urticulaire australis et non vulgaris.

Concernant l'étude des écoulements autour du lac de Devesset, la fédération de pêche demande si cette cartographie a été transmise en préfecture pour que cela apparaisse comme des cours d'eau. Le chargé de mission répond que non et qu'il s'agit essentiellement de fossés.

Concernant le plan de gestion de la zone humide de Rochessac, le chargé de mission précise que les mares identifiées semblent potentielles pour le Triton crêté découvert l'année dernière sur le Pontet et qu'il faudrait les prospecter. L'étude met en avant un défaut de prospection concernant les oiseaux. Le chargé de mission pense que des études naturalistes sur tous les groupes seraient nécessaire afin de mettre à jour le Docob et éventuellement le périmètre du site Natura 2000.

Le SIGLD demande à ce que la problématique du piétinement des zones à Azuré à cause du sentier impraticable en hiver (boue) soit bien traitée dans l'étude en cours.

Le swim run dans le lac de Devesset a été annulé cette année à cause de la cyanobactérie. Des études sont en cours en partenariat avec l'université de Saint Etienne pour répondre à cette problématique.

La fédération de pêche réitère sa volonté de créer un sentier de découverte autour du lac de Véron. Des liaisons sont à trouver avec le centre-ville de Saint-Agrève et la voie verte.

### **2- Proposition d'actions en 2022**

Aucune remarque ou question n'a été émise à ce sujet.



### 3- Question diverses

Mr Anchisi trouve dommage que les chauves-souris n'aient pas été prises en compte lors de l'aménagement des tunnels de la Dolce via et qu'il serait bien de mettre en place des nichoirs pour compenser la perte de gîtes.

Mr Jean-Pierre Anchisi remercie les participants et clos la séance à 12h30.



